



Tennis Club Trois Chêne
Route de Sous-Moulin, 39
1226 Thônex

www.tc3c.com - +41 22 349 40 96 - secretariat@tc3c.com

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 novembre 2022

Sont présents : les membres du comité, soit M. Franco Serena, Président, M. Gregory Loichot, Vice-président, Mmes Natasha Haering et Dominique Boesiger-Angella, MM Grégoire Favet et Steven Haering ainsi que Mme Christine Zaugg, secrétaire.

24 membres du TC3C participent à cette Assemblée Générale Ordinaire (liste annexée). MM. Pascal Uehlinger, Conseiller administratif de Thônex, et Monsieur Jean-Luc Boesiger, Conseiller administratif de Chêne-Bourg sont présents ainsi que Monsieur Michel Sauthier, directeur du Centre Sportif Sous Moulin. M. Franco Serena remercie également de leurs présences nos deux professeurs MM Nicolas Merle et Gwenaël Gueit

12 personnes se sont excusées (liste annexée) dont MM Marc Kilcher et Bruno Da Silva, tous deux conseillers administratifs de Thônex ainsi que M Florian Gross, conseiller administratif de Chêne-Bougeries. MM Clément Piazzalunga et Jean Loichot, membres du comité, sont également absents.

M. Franco Serena, Président, ouvre la séance à 20h05 : conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée au moins 14 jours avant la date de celle-ci. IL remercie les membres présents.

1. Approbation du PV de l'AGO 2021

Le PV de l'AGO 2021 est approuvé par 22 membres, 2 abstentions sont à noter.

2. Rapport du Président

M. Franco Serena présente son rapport. Il fait partie intégrante du présent PV.

3. Rapport du trésorier

M. Steven Haering donne lecture de son rapport. Il fait partie intégrante du présent PV.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

M. François Ventura et Mme Pauline Ventura ont vérifié les comptes. C'est M. François Ventura qui est chargé de présenter leur rapport qui relève l'excellente tenue des comptes. Il propose à l'Assemblée Générale d'en donner décharge au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes. Ce rapport est à disposition des membres.

5. Rapport des responsables animation

Mme Natasha Haering donne lecture du rapport à l'Assemblée précisant qu'il s'agit de son dernier rapport puisqu'elle quitte le comité pour se consacrer à d'autres activités tant professionnelles que privées. Il fait partie intégrante du présent PV.

6. Rapport du responsable Interclubs et enseignement.

M. Gregory Loichot présente son rapport. Il fait partie intégrante du présent PV.

7. Rapport des responsables tournois.

M. Grégoire Favet donne lecture de ce rapport. Il fait partie intégrante du présent PV.

8. Approbation des 6 rapports.

Approuvés à l'unanimité.

9. Contrôleurs aux comptes

M. François Ventura et Mme Pauline Ventura acceptent d'être reconduits dans leur mandat pour une année. Mme Nathalie Sclavo reste suppléante.

Approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

10. Propositions émanant du Comité ou des membres

Aucune

11. Divers

- M. Franco Serena fait part des excellentes relations que nous entretenons avec le Restaurant des 3 Communes avec lequel nous collaborons volontiers.

- Le CSSM est devenu non-fumeur : seul endroit pour fumer -> la terrasse du restaurant.

- La machine à balles pour l'école de tennis a été achetée.

- L'installation d'une pergola à structure fixe sur la terrasse est prévue pour la saison prochaine. Le devis devra être accepté prochainement et la réalisation des travaux sera coordonnée par le CSSM avec l'espoir que tout sera en ordre pour l'ouverture de la saison 2023.

M. Michel Sauthier précise que ces travaux dépendant des entreprises il est difficile pour l'heure de donner une date précise de terminaison des travaux.

- M. Franco Serena demande aux autorités présentes s'il y a des informations quant à une restriction possible de la mise à disposition de la bulle en fonction d'éventuelles restrictions en matière d'énergie. M. Michel Sauthier confirme que la température de la bulle respecte les consignes actuelles. M. Pascal Uehlinger confirme que les communes s'alignent sur les recommandations du canton en matière d'économie d'énergie ce qui permet de bien gérer le dossier.

M. Jean-Luc Boesiger confirme les propos de M. Pascal Uehlinger. La pratique du sport peut être maintenue sans souci à Sous-Moulin.

- Mme Natasha Haering profite de remercier M. Ludovic Chopard, technicien du CSSM, pour l'avoir aidée à gérer le problème électrique pour la soirée de clôture et sa disponibilité sur son temps personnel.

- Mme Sonja Haering demande aux autorités ce qu'il en est du dossier « padel ». M Jean-Luc Boesiger admet que le sujet n'est pas enterré mais qu'au niveau du CSSM le souci réside dans le fait que l'offre ne suit pas la demande dans le cadre du développement des communes.

Le site Sous-Moulin est saturé et n'arrive plus à offrir suffisamment d'infrastructures notamment pour la création d'un padel.

M. Pascal Uehlinger attire l'attention du comité et des membres présents ce soir sur le fait que l'installation d'un padel risquerait d'affaiblir les comptes du tennis club que les membres quitteraient au profit d'un club de padel.

- M. Franco Serena rappelle que cette AGO est la dernière pour Mme Hatasha Haering. Tout le comité regrette son départ mais comprend sa décision. Un panier garni et une enveloppe lui sont remis en cadeau.

Les divers étant épuisés, le Président lève la séance à 21h et propose de boire le verre de l'amitié.

Thônex, le 4 novembre 2022

La Secrétaire : Christine Zaugg

Le Président : Franco Serena

Le vice-président : Gregory Loichot